
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2007
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. BANNEL Jean Didier à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel
M. CAZENAVE Charles à M. MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme DUMONT Dominique à M. ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)
M. LOTHAIRE Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANSENCAL Alain à M. LOTHAIRE Pierre (à partir de 11 h 20)
M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUTON Elisabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Activité "Déchets ménagers et assimilés" - Affectation au budget annexe créé à compter du 1er janvier 2007 des biens immobilisés au budget Principal au 31 décembre 2006 - Décision

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0973 du 22 décembre 2006, vous avez décidé de créer, à compter du 1^{er} janvier 2007, une comptabilité distincte sous la forme d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14, pour assurer le suivi de la comptabilité de l'activité « Déchets ménagers et assimilés ».

Vous avez réitéré les durées d'amortissement déjà définies précédemment pour les biens renouvelables, et fixé de nouvelles durées pour les immobilisations qui ne donnaient pas lieu jusqu'ici à amortissement.

Les biens mobiliers et immobiliers dédiés à l'activité de collecte, de traitement et d'élimination des déchets ménagers inscrits à l'état des immobilisations du budget Principal ont fait l'objet d'un travail de recensement effectué conjointement avec les équipes opérationnelles.

A l'issue de ce recensement, l'ensemble des biens relevant de cette activité a été évalué à une valeur nette comptable de 34.916.703,51 € se décomposant comme suit :

Compte	Libellé	Valeur d'origine	amortissements fin 2006	VNC au 01/01/2007
2031	Etudes	90 185,03	56 503,08	33 681,95
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 952 174,33	0,00	2 952 174,33
21318	Autres bâtiments publics	11 250 354,50	0,00	11 250 354,50
2135	Installations générales et aménagements	281 052,68	0,00	281 052,68
2138	Autres constructions	1 207 243,42	603 621,71	603 621,71
2151	Installations techniques	1 085 398,45		1 085 398,45
21571	Matériel roulant	7 745,25	7 745,25	0,00
2158	Autres matériels et outillages	7 671 508,10	4 925 576,10	2 745 932,00
2182	Matériel de transport	25 206 285,26	12 667 036,41	12 539 248,85
2184	Mobilier	79 584,87	34 728,76	44 856,11
2312	Travaux sur terrains	1 702 811,34	0,00	1 702 811,34
2313	Constructions	1 107 656,56	0,00	1 107 656,56
2315	Travaux installations	569 915,03	0,00	569 915,03
		53 211 914,82	18 295 211,31	34 916 703,51

Il vous est, dès lors, proposé d'affecter au budget annexe Déchets ménagers et assimilés l'ensemble de ces biens mobiliers et immobiliers, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 rénovée applicable depuis le 1^{er} janvier 2006, cette opération de mise en affectation de biens se traduira par des écritures d'ordre non budgétaires passées directement par le Comptable sur ordre de l'Ordonnateur, pour constater la sortie de ces biens de l'actif du budget Principal et leur entrée dans l'actif du budget annexe.

En conséquence, il n'est pas nécessaire d'ouvrir de crédits aux budgets concernés, cette opération ne donnant pas lieu à émission de titres de recettes ni de mandats.

La transmission de l'information au Comptable sera effectuée sur la base de la présente délibération par le biais d'un certificat administratif détaillant chacun des biens à affecter à l'actif du budget « Déchets ménagers et assimilés ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

DECIDER d'affecter au budget annexe « Déchets ménagers et assimilés » l'ensemble des immobilisations afférentes à cette activité inscrites au 31 décembre 2006 à l'inventaire du budget Principal, pour une valeur nette comptable de 34.916.703,51 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 JUILLET 2007**

PUBLIÉ LE : 2 JUILLET 2007

M. HENRI HOUDEBERT